



DOSSIER RENTRÉE SCOLAIRE

Madame, Monsieur,

Vous le savez, la jeunesse est ma priorité et celle de mon équipe municipale. C'est pourquoi la Ville mobilise toute son attention sur l'école qui doit être le lieu de l'épanouissement intellectuel, physique, psychique et social et permettre à chaque enfant de grandir dans les meilleures conditions.

A l'heure où les collectivités jonglent avec la hausse du coût des denrées alimentaires et la flambée de l'énergie, la municipalité de Boulazac Isle Manoire a fait le choix de ne pas répercuter ces hausses sur les tarifs de la cantine scolaire pour préserver au mieux le pouvoir d'achat de ses habitants. L'amélioration de la qualité de la restauration est une priorité municipale, et aujourd'hui plus de 98 % des plats sont confectionnés par nos services à partir de matières premières et produits frais.

Côté travaux : à Atur, suite à l'inauguration de la nouvelle école, se poursuivra cette année la transformation de l'ancienne école maternelle en nouveau centre de loisirs ; le choix du cabinet d'architectes concernant la modernisation/reconstruction de l'école de Saint Laurent sur Manoire est attribué et des études pour la restructuration du groupe scolaire de Joliot Curie sont en cours.

Au quotidien, les moyens consacrés aux enfants se déclinent par des équipements informatiques dans chaque classe (ordinateurs portables, tablettes, vidéoprojecteurs numériques...), de deux bus municipaux pour les déplacements, d'une école municipale du sport, des ateliers musicaux, des sorties pédagogiques, d'une aide annuelle pour l'achat de fournitures... Nos animateurs municipaux qualifiés encadrent tout au long de l'année les activités périscolaires, en complément des temps éducatifs, afin de proposer à tous les enfants un parcours sportif, culturel et artistique.

C'est ce dossier de rentrée scolaire qui permettra à votre enfant d'avoir accès à l'ensemble de ces activités ainsi qu'à tous les services de la Ville, cantine et garderies. Vous pouvez déposer ce dossier en ligne sur le « **portail citoyen** » de la Ville. Le service « Education Jeunesse » se tient à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Dans l'attente de nous retrouver à la rentrée, je vous souhaite à vous et vos enfants de profiter pleinement des vacances d'été.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

Le Maire,
Jacques AUZOU



HORAIRES DE VOS ÉCOLES

Boulazac :

Groupe scolaire Yves Péron :

8h20 - 11h30

14h05 - 16h30



Groupe scolaire Joliot Curie :

- 8h20 - 11h30 : classes maternelles du bas et classes CP CE1 du rez-de-chaussée
- 13h55 - 16h20 : classes maternelles du bas et classes CP CE1 du rez-de-chaussée
- 8h30 - 11h30 : classes maternelles à l'étage
- 13h55 - 16h30 : classes maternelles à l'étage
- 8h30 - 12 h : classes CE2/CM1/CM2 de l'étage
- 14h25 - 16h30 : classes CE2/CM1/CM2 de l'étage

Atur :

8h50 - 12h

13h20 - 16h30 (lundi et jeudi)

13h20 - 15h (mardi et vendredi)

Saint Laurent sur Manoire :

Écoles mat. Carmen Felix

et école Jules Ferry : 8h20 - 11h30

14h00 - 16h25

École élémentaire :

8h20-12h (mercredi, à 11h30) 14h35 - 16h30

Sainte Marie de Chignac :

8h20 - 11h45 (mercredi, à 11h30) 13h20 - 15h30



ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES ET TAP

Pendant le temps d'accueils périscolaires et les TAP, les enfants peuvent s'initier à des pratiques sportives, culturelles et artistiques, encadrées par des éducateurs et animateurs de la commune et intervenants extérieurs conventionnés. Toutes les activités sont conçues et proposées dans le cadre du Projet Éducatif de Territoire (PEDT) validé par les services de l'État.

Les horaires sont indiqués dans le règlement intérieur (à télécharger sur le site de la ville).



RESTAURATION SCOLAIRE

Le restaurant scolaire fonctionne chaque jour de la semaine sur les 5 groupes scolaires de Boulazac Isle Manoire, excepté le mercredi sur Sainte Marie de Chignac.

La Municipalité, dans le cadre du Programme National Nutrition Santé (PNNS), élabore avec le responsable de la cuisine centrale et l'ensemble des cuisiniers, des menus qui veillent à la qualité des repas dans le respect de l'équilibre alimentaire.

ACTIVITÉS EXTRA SCOLAIRES PROPOSÉES PAR LA VILLE

L'école du sport :

Elle a pour objectif de faire découvrir aux enfants des activités sportives variées pour une initiation à différentes disciplines, dans un but non compétitif.

Les ateliers musicaux du mercredi :

Animés par une musicienne diplômée, ces ateliers permettent l'initiation à la musique à travers des jeux musicaux et le chant.

Le contrat d'accompagnement à la scolarité :

Des ateliers « Coup de Pouce » d'aide aux devoirs sont proposés en semaine et pendant les vacances scolaires. Un programme sportif et culturel est organisé tout au long de l'année et pendant les vacances scolaires.

Une plaquette d'inscription sera disponible dès la rentrée.



Je complète mon dossier scolaire avant le 23 juin 2023

Pièces du dossier à télécharger *

- ✓ Fiche de renseignements
- ✓ Autorisation de prélèvement avec un RIB, si ce mode de règlement est choisi

Documents à fournir *

- ✓ Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- ✓ Attestation de quotient familial délivrée par la CAF ou, à défaut, avis d'imposition 2022 sur les revenus 2021
- ✓ Copie de la partie « vaccins » du carnet de santé
- ✓ En cas de séparation : jugement du mode de garde des enfants
- ✓ Assurance : responsabilité civile + Individuelle accident

Depuis le portail citoyen

Simple et rapide

Je me connecte au "portail citoyen" depuis la page d'accueil du site internet de la ville (www.boulazacislemanoire.fr)

(Si vous n'avez pas vos codes d'accès, contactez le service enfance ou vos mairies déléguées)

Je télécharge et je remplis les pièces à fournir

Je dépose en ligne les pièces du dossier et les documents à fournir *

(Veillez à les déposer à l'endroit demandé et à en vérifier la lisibilité)

C'est fait !

Accessible à tout moment !

Ou dépôt du dossier en mairie

Je télécharge le dossier depuis le site internet de la ville et je l'imprime

ou

Je le retire directement au service Education jeunesse, en mairies déléguées ou dans mon école

Je dépose mon dossier papier au service éducation jeunesse ou en mairies déléguées

 **Tout dossier non complet ne pourra être accepté**

Renseignement au 05 53 35 59 77

● Contacts de la Ville de Boulazac Isle Manoire



Ville de Boulazac Isle Manoire

www.boulazacislemanoire.fr

« Ville de Boulazac Isle Manoire » sur Facebook

Service Enfance, Sport et Vie Locale : 05 53 35 59 77 | enfance.jeunesse@boulazacislemanoire.fr

Facturation : 05 53 35 59 67 | regie@boulazacislemanoire.fr

● Les écoles de Boulazac Isle Manoire

Atur :

05 53 03 69 07

06 72 51 92 72

e.0241295c@ac-bordeaux.fr

Boulazac :

Joliot Curie :

05 53 53 30 38

06 20 47 68 45

ce.0241276g@ac-bordeaux.fr

Yves Péron :

05 53 08 71 20

06 11 58 18 94

ce.0241290x@ac-bordeaux.fr

Saint Laurent sur Manoire :

Carmen Felix (maternelle) : 05 53 04 20 16

Jules Ferry (élémentaire) : 05 53 53 40 06

École élémentaire : 05 53 04 21 05

e.stlaurentsurlanoire@ac-bordeaux.fr

Sainte Marie de Chignac :

05 53 07 50 92

ce.0240795j@ac-bordeaux.fr

● Les accueils périscolaires de Boulazac Isle Manoire

Atur : 06 18 55 46 70 | periscoatur@boulazacislemanoire.fr

Boulazac :

Joliot Curie : 06 70 22 53 67 | periscojoliotcurie@boulazacislemanoire.fr

Yves Péron : 06 75 23 65 11 | periscopoyvesperon@boulazacislemanoire.fr

Saint Laurent sur Manoire : 05 53 07 55 15 ou 06 75 10 32 73 | periscostlaurent@boulazacislemanoire.fr

Sainte Marie de Chignac : 05 53 07 50 92 | periscostlaurent@boulazacislemanoire.fr